



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

DEPARTEMENT DES ETUDES ECONOMIQUES ET DE LA MONNAIE
Direction de la Recherche et de la Statistique

**RAPPORT SUR L'EVOLUTION DES PRIX
A LA CONSOMMATION DANS L'UEMOA
EN 2010 ET PERSPECTIVES**

**RAPPORT SUR L'EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION DANS
L'UEMOA EN 2010 ET PERSPECTIVES**

SOMMAIRE

PRINCIPAUX MESSAGES	3
I. EVOLUTION DE L'INFLATION DANS L'UNION EN 2010.....	5
1.1 Orientation globale des prix dans l'Union en 2010.....	5
1.2 Facteurs explicatifs de l'évolution de l'inflation dans l'Union en 2010.....	6
II. PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'INFLATION DANS L'UNION EN 2010	14
2.1 Evolution de l'inflation sous-jacente	14
2.2 Inflation selon l'origine géographique des produits	15
2.3 Evolution des prix des biens et des services	16
2.4 Analyse des divergences	16
2.5 Ecart d'inflation par rapport aux principaux partenaires.....	17
III. PERSPECTIVES D'EVOLUTION DE L'INFLATION	18
3.1 Hypothèses.....	18
3.1 Perspectives d'inflation.....	20
CONCLUSION	23
ANNEXES	24

Encadré 1 : Principaux messages

- Une légère remontée du taux d'inflation a été enregistrée en 2010, après la forte décélération observée en 2009. En effet, la progression du niveau général des prix à la consommation dans l'UEMOA est passée, en moyenne, de 7,4% en 2008 à 0,4% en 2009 et à 1,4% en 2010.
- Le renchérissement des produits alimentaires, avec une contribution de 1,2 point de pourcentage est la principale source de la hausse des prix en 2010. Les composantes « Logement », « Transport » et « Restaurants, Hôtels » ont contribué chacune à hauteur de 0,2 point de pourcentage à l'inflation en moyenne en 2010. Par contre, la rubrique « Communication » a limité la progression des prix en 2010, contribuant à hauteur de -0,4 point de pourcentage à l'inflation.
- La hausse des prix dans l'UEMOA en 2010 est liée au renchérissement des produits alimentaires locaux, notamment les légumes, les tubercules et les produits de la pêche, ainsi qu'à l'impact de la remontée des cours mondiaux des denrées alimentaires importées par les pays de l'Union (sucre, huile, lait, etc.). En outre, les tensions inflationnistes observées sur les cours internationaux des produits pétroliers ont entraîné un renchérissement des carburants dans l'Union, avec des effets induits sur les tarifs de transport. Par ailleurs, la crise en Côte d'Ivoire a accentué la progression de l'inflation en 2010. En revanche, une détente des prix des céréales locales (maïs, mil, sorgho, etc.) a été enregistrée en 2010, à la faveur d'un bon approvisionnement des marchés.
- Le taux d'inflation sous-jacente communautaire, mesuré par l'évolution de l'indice des prix hors produits frais et énergie, est ressorti à 0,4% en 2010 contre 0,1% en 2009.
- L'inflation en 2010 a été impulsée par les prix des biens. En effet, la progression des prix des biens s'est établie à 2,3%, contribuant à hauteur de 1,4 point de pourcentage à l'inflation totale. En revanche, les prix des services sont restés quasi stables.
- La convergence des niveaux d'inflation dans les pays de l'UEMOA s'est améliorée en 2010 par rapport aux années précédentes. En effet, l'écart-type de la distribution des taux d'inflation en moyenne est ressorti à 0,9 point de pourcentage en 2010 contre 2,1 points en 2009 et 2,0 points de pourcentage en 2008.
- L'UEMOA a enregistré en moyenne en 2010 un différentiel d'inflation favorable vis-à-vis de ses principaux partenaires commerciaux. Ce différentiel a atteint 2,6 points de pourcentage par rapport à l'ensemble des partenaires, en particulier 11,0 points, 9,4 points et 0,2 point respectivement à l'égard du Nigeria, du Ghana et de la Zone euro.
- En perspective, le taux d'inflation, en moyenne annuelle dans l'UEMOA, s'établirait à 3,5% en 2011, variant dans un intervalle de 2,7% à 4,4%. En 2012, la hausse des prix serait de 1,7%, dans une fourchette de 0,8% à 2,6%.

L'inflation dans les Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) s'est inscrite en hausse en 2010, en rupture avec la tendance observée en 2009. En effet, l'évolution des prix en glissement annuel qui était négative à fin décembre 2009 a atteint 3,9% à fin décembre 2010. En moyenne, le taux d'inflation s'est établi à 1,4% en 2010, soit un (1) point de pourcentage de plus que son niveau en 2009.

Cette accélération de l'inflation est intervenue dans un environnement international marqué par une reprise de la croissance après la crise économique mondiale de 2009. Le taux de croissance de l'économie mondiale a atteint 5,0% en 2010 contre -0,6% en 2009. En particulier, l'activité a crû de 3,0% dans les pays avancés, après le repli de 3,4% en 2009. L'accroissement de la demande induit par ce dynamisme de l'activité économique a entraîné une augmentation sensible des cours internationaux des produits pétroliers. Ces tensions sur les marchés des produits pétroliers, ainsi que la progression des cours mondiaux des produits alimentaires, notamment du blé, du sucre ont eu des répercussions sur les prix dans les pays de l'Union.

Dans l'UEMOA, l'accélération de la croissance économique en 2010 a été imprimée essentiellement par le secteur primaire. En effet, la campagne agricole 2010/2011 s'est globalement bien déroulée, en dépit des inondations enregistrées dans certains pays de l'Union. Ainsi, le taux de croissance du produit intérieur brut de l'Union, en termes réels, en 2010, est ressorti à 3,9% contre 3,0% en 2009. L'offre satisfaisante de produits céréaliers a permis de limiter la progression des prix dans l'Union. En revanche, le contexte socio-politique dans la Zone, marqué par la crise post-électorale en Côte d'Ivoire a alimenté les tensions inflationnistes au dernier trimestre 2010.

Le présent rapport analyse l'évolution de l'inflation, mesurée par l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) dont l'année de base est désormais 2008 contre 1996 auparavant (voir encadré 2). Il aborde, dans une première partie, l'évolution de l'inflation et ses facteurs explicatifs. La deuxième partie fait ressortir les caractéristiques de l'inflation, à travers notamment l'examen des nomenclatures secondaires de l'IHPC. La dernière partie est consacrée aux perspectives d'évolution à court et moyen terme des prix dans l'UEMOA.

I. EVOLUTION DE L'INFLATION DANS L'UNION EN 2010

1.1 – Orientation globale des prix dans l'UEMOA en 2010

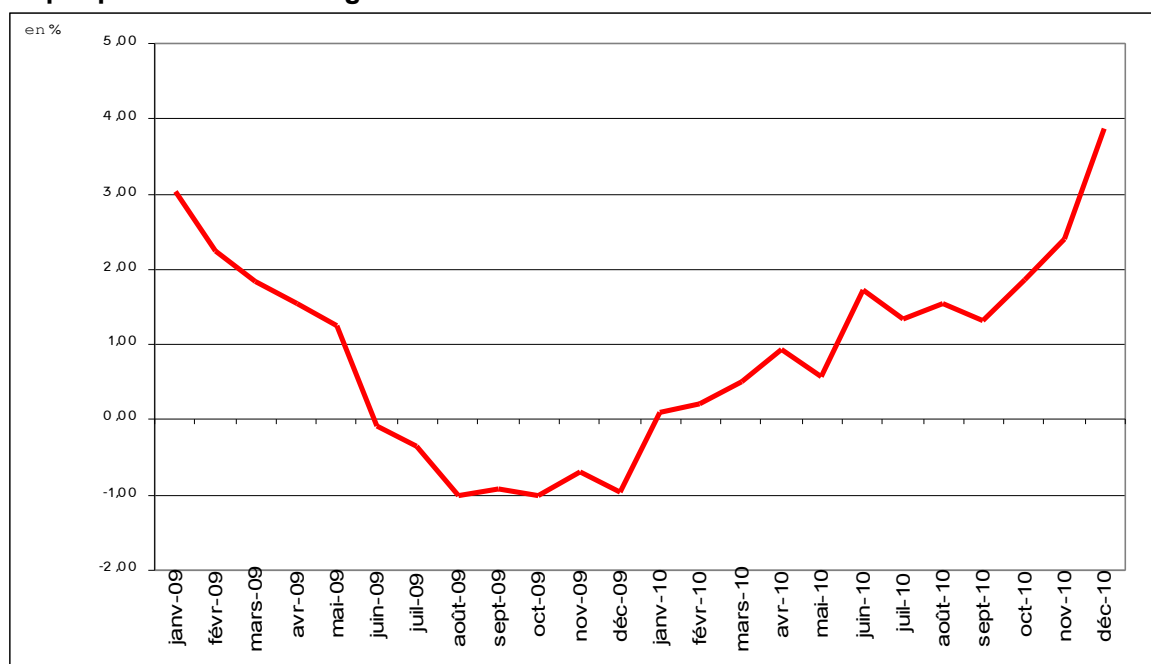
Une légère remontée du taux d'inflation a été enregistrée en 2010, après la forte décélération observée en 2009. En effet, la progression du niveau général des prix à la consommation dans l'UEMOA est passée, en moyenne, de 7,4% en 2008 à 0,4% en 2009 et à 1,4% en 2010. Elle est restée ainsi plus faible que son niveau de long terme estimé à environ 2,3% (moyenne de 1997 à 2009).

Tableau 1 : Taux d'inflation en moyenne dans l'UEMOA (en pourcentage)			
Pays	2008	2009	2010
Bénin	7,9	0,4	2,1
Burkina	10,7	0,9	-0,6
Côte d'Ivoire	6,3	0,5	1,7
Guinée-Bissau	10,4	-2,8	2,2
Mali	9,2	2,4	1,2
Niger	11,3	0,5	0,9
Sénégal	5,8	-2,2	1,2
Togo	8,7	3,7	1,4
UEMOA	7,4	0,4	1,4

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique.

L'examen du profil mensuel de l'évolution des prix indique que le taux d'inflation en glissement annuel s'est inscrit dans une orientation globalement haussière sur l'ensemble de l'année 2010, passant de -1,0% à fin décembre 2009 à 3,9% à fin décembre 2010 (cf. graphique 1).

L'accélération du taux d'inflation en glissement annuel dans l'UEMOA en 2010 est liée au renchérissement des produits alimentaires locaux, notamment les légumes, les tubercules et les produits de la pêche, ainsi qu'à l'impact de la remontée des cours mondiaux des denrées alimentaires importées par les pays de l'Union (sucre, huile, lait, etc.). En outre, les tensions inflationnistes observées sur les cours internationaux des produits pétroliers ont entraîné un renchérissement des carburants dans l'Union avec des effets induits sur les tarifs de transport. Par ailleurs, la crise qui s'est exacerbée en fin d'année en Côte d'Ivoire a accentué la progression de l'inflation en 2010.

Graphique 1 : Inflation en glissement annuel dans l'UEMOA en %

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique.

1.2 - Facteurs explicatifs de l'évolution de l'inflation en moyenne dans l'UEMOA en 2010

Le renchérissement des produits alimentaires, avec une contribution de 1,2 point de pourcentage est la principale source de la hausse des prix en 2010 (cf. tableau 3 en annexe). Les composantes « Logement », « Transport » et « Restaurants Hôtels » ont contribué chacune à hauteur de 0,2 point de pourcentage à l'inflation en moyenne en 2010. Par contre, la rubrique « Communication », dont le poids s'est accru dans l'IHPC base 2008 (cf. encadré 2), a limité la progression des prix en 2010, contribuant à hauteur de -0,4 point de pourcentage à l'inflation.

Encadré 2 : Quelques caractéristiques du nouvel Indice Harmonisé des Prix à la Consommation base 2008

Le Conseil des Ministres de l'Union a adopté en mars 2010, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation base 2008 (IPHPC 2008), en remplacement de celui mis en place en 1997 (IHPC 1996). Le principal atout du nouvel indice des prix, calculé par les Instituts Nationaux des Statistiques (INS), est la meilleure prise en compte des habitudes de consommation actuelles des ménages de l'Union. En effet, quatorze ans après sa mise place, l'IHPC 1996 ne reflétait plus suffisamment les habitudes de consommation des ménages qui se sont sensiblement modifiées avec notamment le développement de la téléphonie mobile et de l'internet.

Ainsi, l'enquête auprès des ménages réalisée en 2008 indique une forte augmentation de la pondération afférente à la composante « Communication ». Le poids des dépenses de communication est passé de 1,6% en 1996 à 6,4% en 2008, traduisant le développement observé dans le secteur de la téléphonie mobile dans les pays de l'Union. Les produits alimentaires et les boissons non alcoolisées, demeurent le premier poste du budget des ménages qui y consacrent près du tiers (31,0%) de leurs dépenses. Toutefois, le poids de cette rubrique a baissé au profit notamment des dépenses de restauration hors domicile, de communication et de transport. Les pondérations relatives aux « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » et aux « Loisirs et

culture » ont enregistré des baisses, passant respectivement de 1,3% à 0,8% et de 4,4% à 2,8%. En revanche, le poids des dépenses consacrées à l'enseignement est passé de 1,6% à 2,7%.

Le passage à l'IHPC 2008 permet également d'avoir une méthodologie de détermination du taux d'inflation dans l'UEMOA conforme aux normes statistiques internationales actuelles, notamment en terme de formule de calcul et de prise en compte de la saisonnalité des produits. Ainsi, la moyenne arithmétique des indices est remplacée par une moyenne géométrique beaucoup moins sensible aux valeurs extrêmes et permettant le chaînage des indices. Par ailleurs, afin de mieux prendre en compte la saisonnalité de certains produits de consommation, des pondérations mensuelles sont utilisées.

En outre, la mise en place du nouvel indice des prix à la consommation a donné l'occasion aux Instituts Nationaux des Statistiques, d'élargir le champ de la consommation couvert dans le suivi de l'inflation. Ainsi, l'IHPC 2008 prend en compte des dépenses de consommation de biens d'occasion, de certaines assurances, etc., non couvertes par l'IHPC 1996.

La principale limite de l'IHPC dans l'UEMOA demeure sa couverture géographique. En effet, comme pour l'IHPC 1996, l'IHPC 2008 ne couvre que la plus grande agglomération dans chaque Etat membre de l'UEMOA. L'extension du champ de l'IHPC reste un défi que l'Union compte relever. Dans ce cadre, une étude de faisabilité est en cours à la Commission de l'UEMOA.

Tableau 2 : Principales contributions à l'évolution de l'inflation en moyenne dans l'UEMOA (en points de pourcentage)

	2008	2009	2010
Produits alimentaires dont	5,1	0,8	1,2
<i>Céréales non transformées</i>	2,3	0,2	-0,2
<i>Bœuf</i>	0,4	0,1	0,1
<i>Poissons</i>	0,5	0,1	0,3
<i>Légumes et tubercules</i>	0,1	0,1	0,6
<i>Pain, huile et lait</i>	0,7	0,1	0,3
Produits pétroliers et services de transport dont	0,8	-0,2	0,2
<i>Produits pétroliers</i>	0,3	-0,3	0,1
<i>Services de transport</i>	0,5	0,1	0,1
Logement dont	0,6	0,1	0,2
<i>Ciment et loyers</i>	0,2	0,0	0,0
<i>Electricité, eau</i>	0,1	0,2	0,0
<i>Gaz</i>	0,0	0,0	0,1
<i>Combustibles</i>	0,2	0,0	0,0
Communication	-0,2	-0,4	-0,4
Autres	1,1	0,1	0,2
Ensemble de l'IHPC	7,4	0,4	1,4

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique.

Les éléments explicatifs de l'inflation peuvent être classés en deux catégories : les chocs d'origine externe et les facteurs internes.

1.2.1 – Les chocs d'origine externe

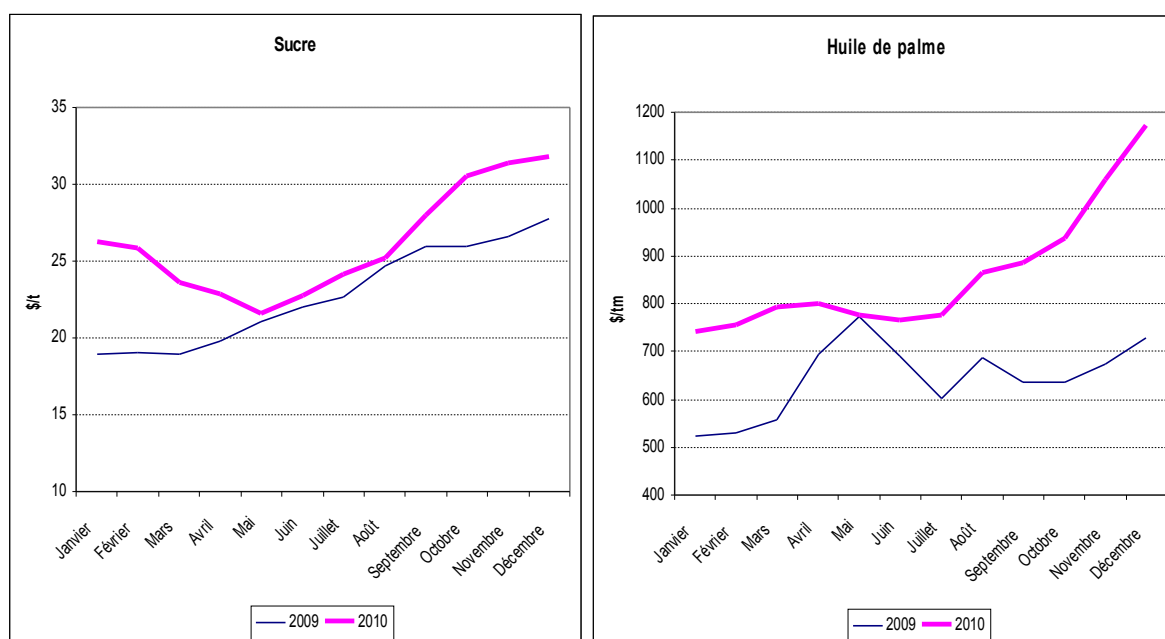
L'évolution des prix sur les marchés internationaux en 2010 a été marquée par les tensions sur les cours du pétrole brut et des produits alimentaires, avec des répercussions sur les prix domestiques dans les pays de l'UEMOA.

➤ **Renchérissement des produits alimentaires importés**

Après une détente en 2009, les cours internationaux des produits alimentaires ont renoué avec la tendance à la hausse en 2010. En effet, l'indice des prix des denrées alimentaires du FMI a enregistré une progression en moyenne de 11,6% en 2010 contre un repli de 14,7% en 2009. Il s'inscrit ainsi dans la dynamique haussière observée en 2007 (+15,2%) et en 2008 (+23,4%). En particulier, les prix du sucre et des huiles alimentaires ont crû en moyenne de 14,8% et de 16,5% en 2010. En dépit d'une flambée au second semestre 2010, la progression en moyenne des cours du blé a été limitée à 0,1% en 2010. En revanche, les cours mondiaux du riz ont baissé de 11,7% en 2010.

Les tensions sur les prix du sucre s'expliquent par les mauvaises récoltes dans les principaux pays exportateurs, notamment le Brésil qui contribue à lui seul à 50% des exportations mondiales. Le tassement de la production intervient dans un contexte marqué par la hausse de la demande, induite, entre autres, par l'utilisation de la canne à sucre dans la production de biocarburants et l'augmentation des importations de la Chine.

Graphique 2 : Evolution des cours mondiaux du sucre et de l'huile de palme

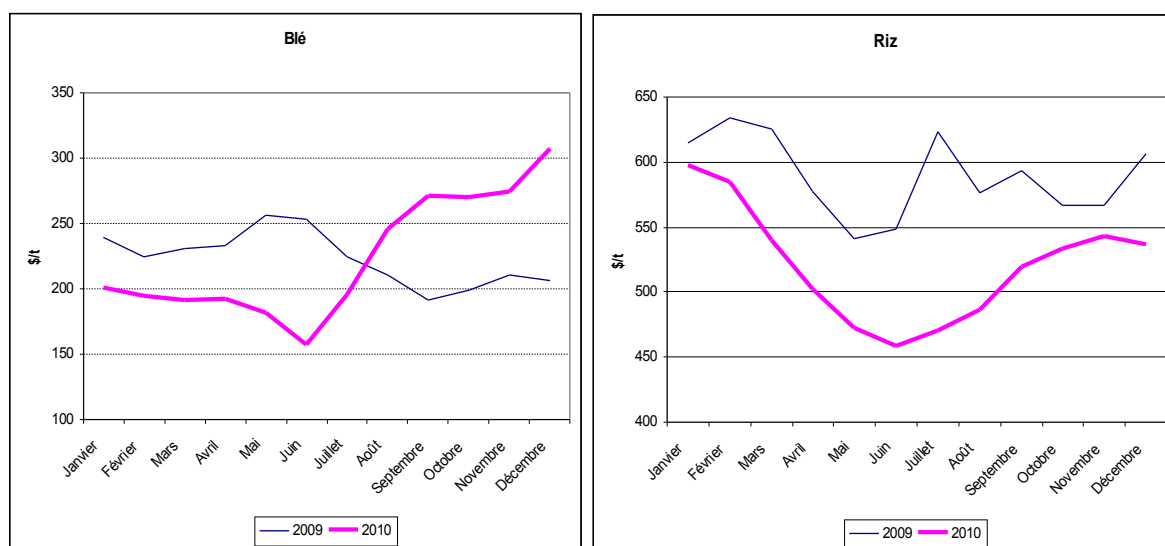


Source : FMI.

La progression des cours mondiaux des oléagineux est liée à un équilibre précaire entre l'offre et la demande. Ainsi, la production mondiale d'huile de palme pour la campagne 2009/2010 s'est située à 46,2 millions de tonnes pour une consommation estimée à 46,3 millions de tonnes¹.

Selon la FAO², la production céréalière mondiale a baissé d'environ 1,0% au cours de la campagne 2010/2011, après un repli de 1,1% au cours de la campagne précédente. Ce repli de la production est lié essentiellement aux mauvaises récoltes dans les pays exportateurs, notamment la Russie et l'Ukraine. Cette réduction de l'offre, conjuguée à la décision prise par la Fédération de Russie d'interdire les exportations et aux mouvements spéculatifs, ont induit une hausse des prix des céréales, notamment du blé à partir du mois de juillet 2010.

Graphique 3 : Evolution des cours mondiaux du blé et du riz



Source : FMI.

Ces évolutions sur le marché mondial ont eu des impacts sur certains prix dans l'Union. Ainsi, le prix du sucre a augmenté de 14,9%³. Cette hausse, observée dans tous les pays à l'exception du Niger, varie de 7,0% au Sénégal à 32,5% en Guinée-Bissau. Le prix moyen de l'huile dans l'Union a connu une progression de 2,0% en 2010. En revanche, la baisse en rythme annuel des cours mondiaux du riz n'a pas eu d'impact sur les prix domestiques, qui sont restés globalement stables. Une augmentation de 16,7% du prix du pain a été enregistrée au Sénégal en octobre 2010⁴.

1 AFD : Produitdoc 3^{ème} trimestre 2010.

2 FAO : Perspectives de récoltes et situation alimentaire, septembre 2010.

3 Ces évolutions sont relatives à la fois aux produits importés et à ceux locaux.

4 Toutefois, en moyenne sur l'année 2010, une baisse du prix du pain est observée au Sénégal, en raison de l'incidence du repli du coût observé en septembre 2009.

➤ **Hausse des cours du pétrole brut**

Le cours moyen du pétrole brut en 2010 est ressorti en progression par rapport à son niveau de 2009. La tendance haussière des cours, observée au premier et au quatrième trimestre 2010, est liée essentiellement à l'augmentation de la demande induite par la reprise de l'activité économique. En effet, selon le FMI, le taux de croissance de l'économie mondiale a atteint 5,0% en 2010 contre une baisse de 0,6% en 2009. Toutefois, les cours du baril de pétrole brut ont baissé au deuxième trimestre 2010 et sont restés globalement stables au troisième trimestre 2010, en raison des inquiétudes suscitées par la crise de la dette dans certains pays européens (cf. graphique 4 ci-après).

Graphique 4 : Evolution des cours du baril de pétrole (WTI) et du taux de change de l'euro vis-à-vis du dollar



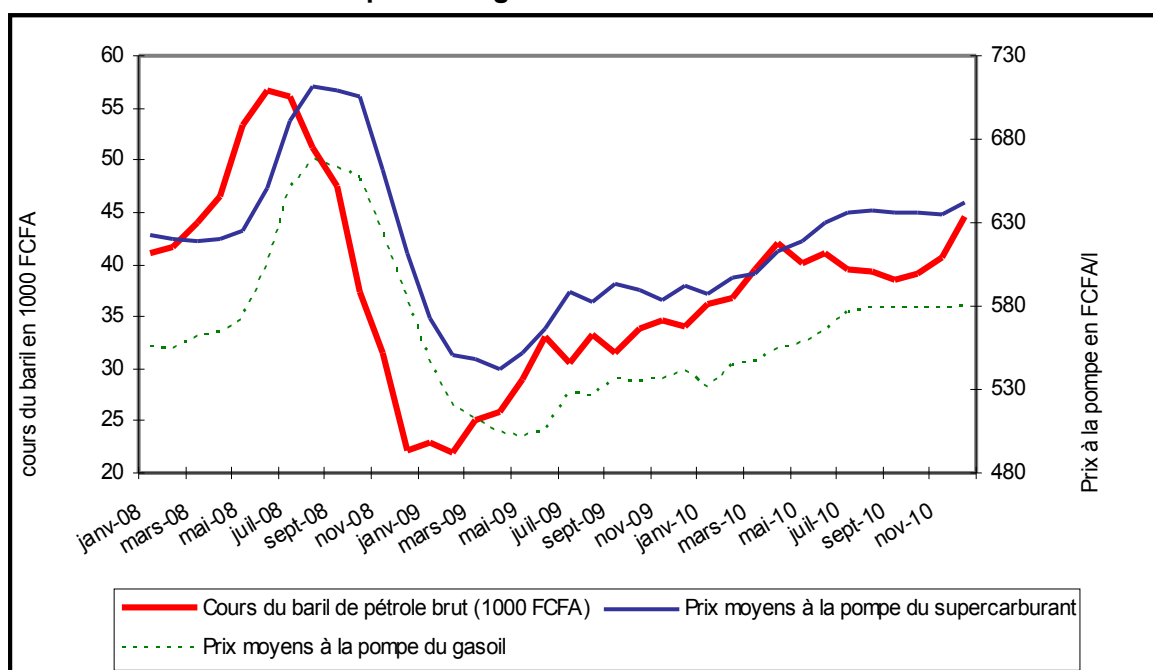
Sources : BCEAO, Reuters.

Sur l'ensemble de l'année 2010, le cours du baril de pétrole brut (WTI) s'est établi à 80,37 dollars en moyenne contre 63,35 dollars en 2009, soit une progression de 26,9%. L'incidence de la flambée des prix internationaux du pétrole brut a été renforcée par la dépréciation de 4,7% de l'euro par rapport au dollar en 2010. En effet, l'euro s'est établi à 1,3267 dollars en 2010 contre 1,3926 dollar en 2009. Ainsi, la hausse des cours du pétrole brut exprimés en francs CFA a atteint 34,2% en 2010.

Ces tensions sur les cours internationaux du pétrole brut se sont répercutées partiellement sur les prix dans l'Union. Ainsi, une progression de 4,6% des prix à la pompe des produits pétroliers a été observée dans la Zone. L'augmentation des prix est observée dans tous les pays, à l'exception du Burkina⁵. Elle varie entre 0,7% au Mali et 11,7% au Bénin.

Cette progression des prix à la pompe des carburants a eu des effets induits sur les prix des autres biens et services, notamment ceux des services de transport, qui ont augmenté en moyenne de 1,4% en 2010. Elle explique également, en partie, le renchérissement de l'électricité, en particulier la hausse d'environ 10% enregistrée au Bénin.

Graphique 5 : Evolution des cours du baril de pétrole brut et des prix à la pompe de l'essence super et du gasoil



Sources : Reuters et BCEAO.

1.2.2 – Facteurs d'origine interne

Au niveau interne, l'évolution de l'inflation a été marquée, d'une part, par des facteurs haussiers, notamment les tensions sur les prix des légumes et des tubercules, l'impact de la crise en Côte d'Ivoire et, d'autre part, par un contexte favorable liée à l'offre suffisante de céréales locales.

➤ hausse sensible des prix des légumes et des tubercules

Des tensions inflationnistes ont été observées sur les prix des légumes et des tubercules dans la plupart des pays de l'Union, en liaison avec une insuffisance de l'offre. En effet, la

⁵ Dans le cadre des négociations entre l'Etat et les syndicats, les prix des carburants ont été figés entre janvier et juillet 2010.

production de haricot et de niébé a baissé de 12,6% en 2010. Celle d'igname et de manioc est restée quasi stable par rapport à son niveau de l'année précédente. La hausse des prix des légumes et des tubercules résulte également de l'augmentation des coûts de transports au cours des dernières années liée au renchérissement des carburants.

Tableau 3 : Evolution des prix des légumes et des tubercules dans les pays de l'UEMOA (en pourcentage)									
	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée -Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Légumes frais en fruits	18,8	3,6	20,0	8,2	10,4	15,4	10,0	10,7	13,6
Légumes frais en feuilles	14,9	7,5	20,4	20,3	8,8	1,8	22,8	11,1	13,5
Légumes secs et oléagineux	7,6	14,4	7,7	8,9	2,1	7,1	-4,2	15,0	8,3
Tubercules et plantain	0,5	16,6	26,2	0,8	9,4	12,3	16,2	2,9	16,8

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique.

➤ **Impact haussier de la crise en Côte d'Ivoire**

La crise induite par le processus électoral en Côte d'Ivoire a eu des impacts sur les prix dans ce pays et dans les pays limitrophes de l'Union. En particulier, la perturbation des circuits de distribution a entraîné un renchérissement des produits de première nécessité (riz, viande, huile, gaz, charbon de bois, etc.) au cours du quatrième trimestre 2010 en Côte d'Ivoire. Ainsi, le taux d'inflation en glissement annuel en Côte d'Ivoire est passé de 1,7% à fin septembre 2010 à 5,1% à fin décembre 2010.

En comparant, d'une part, les prévisions effectuées sur la base des données définitives à fin septembre 2010 et qui n'intégraient pas les hausses induites par le processus électoral et, d'autre part, les réalisations à fin décembre 2010, l'impact de la crise en Côte d'Ivoire sur l'inflation en moyenne dans l'Union en 2010 peut être estimé à 0,4 point de pourcentage.

➤ **Offre globalement suffisante de produits céréaliers**

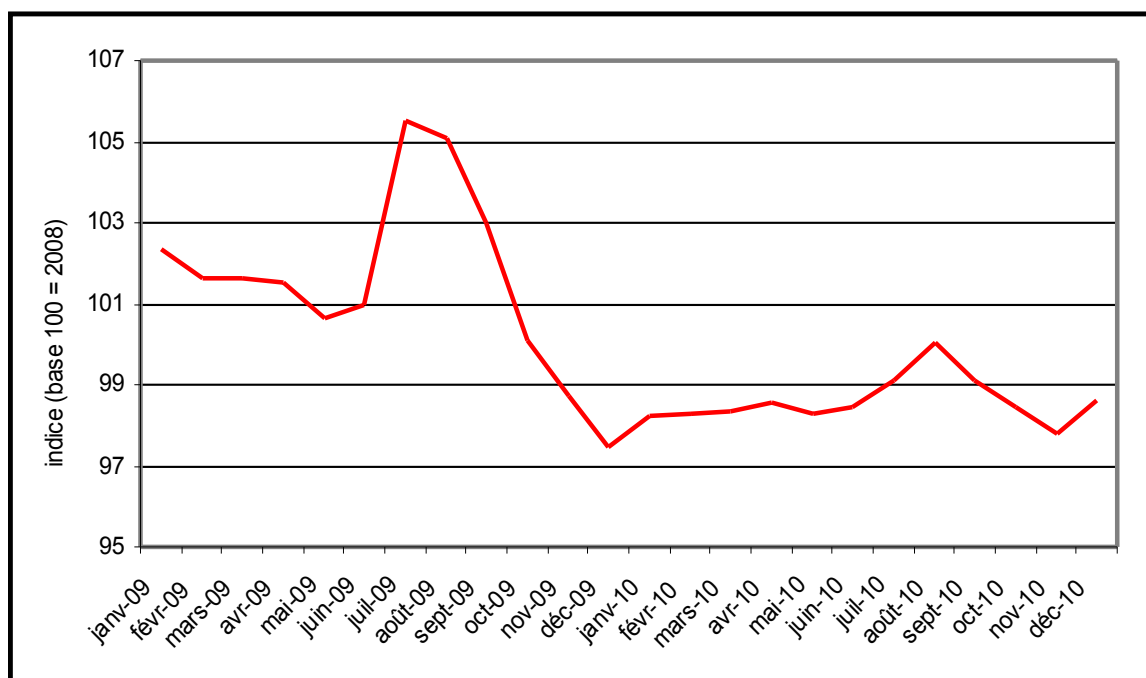
Globalement, l'offre de céréales a été suffisante en 2010. En effet, bien que s'inscrivant en baisse de 5,5% par rapport à la campagne précédente, la production céréalière dans les pays de l'UEMOA au cours de la campagne agricole 2009/2010 est ressortie supérieure de plus de 10% à la moyenne des cinq dernières années. Par ailleurs, les bonnes récoltes, avec une hausse estimée de l'ordre de 30%, au cours de la campagne 2010/2011 a conforté l'offre de céréales, notamment au quatrième trimestre 2010.

Tableau 4 : Evolution de la production céréalière dans les pays de l'UEMOA (en milliers de tonnes)

Pays	2008/2009	2009/2010	2010/2011	Variation annuelle(en %)	
				2009/2010	2010/2011
Bénin	1 268	1 508	1 200	18,9	-20,4
Burkina	4 358	3 627	4 455	-16,8	22,8
Côte d'Ivoire	1 396	1 429	1 552	2,4	8,6
Guinée-Bissau	200	207	232	3,5	11,9
Mali	4 119	4 665	7 418	13,2	59,0
Niger	4 905	3 514	5 609	-28,4	59,6
Sénégal	1 747	1 869	1 973	7,0	5,5
Togo	935	1 061	1 046	13,5	-1,4
UEMOA	18 929	17 880	23 484	-5,5	31,3

Sources : Services officiels.

Sur cette base, les prix des céréales en 2010 sont ressortis inférieurs à leurs niveaux de 2009. Le niveau relativement élevé de la production en 2009 a permis une faible progression des prix des céréales entre décembre 2009 et août 2010. En outre, une baisse des prix des céréales a été enregistrée à partir de septembre 2010 à la faveur des bons résultats de la campagne agricole 2010/2011 (cf. graphique 6 ci-après).

Graphique 6 : Evolution de l'indice des prix des céréales dans l'UEMOA

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique.

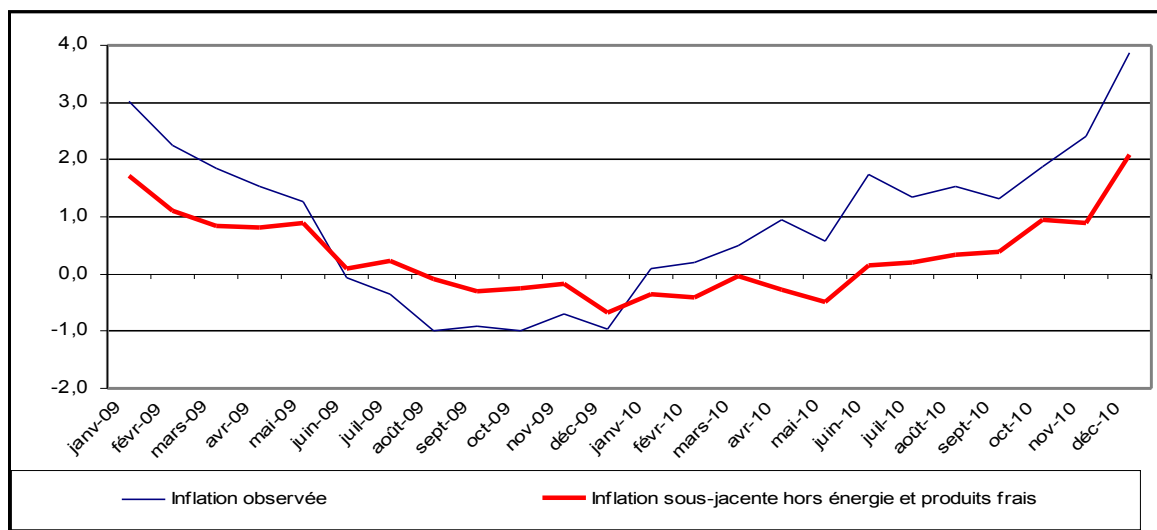
II. PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'INFLATION DANS L'UEMOA EN 2010

Cette section examine la tendance de moyen terme de l'inflation excluant les chocs transitoires (inflation sous-jacente), l'évolution des prix selon l'origine des produits (produits locaux et produits importés) et la nature des produits (biens ou services). Par ailleurs, les divergences d'évolution des prix dans les Etats de l'Union et le différentiel d'inflation entre la Zone UEMOA et ses principaux partenaires sont analysés.

2.1 – Evolution de l'inflation sous-jacente

L'indicateur communautaire d'inflation sous-jacente⁶, mesuré par le taux d'inflation hors produits frais et énergie est ressorti à 0,4% en 2010 contre 0,1% en 2009 (cf. tableau 7 en annexe). Cette relative faiblesse de la progression de l'inflation sous-jacente indique que la hausse des prix en 2010 est liée essentiellement à des chocs d'offre qui ont affecté les prix des produits les plus volatils, exclus du champs de calcul de cet indicateur. Ainsi, les produits frais et l'énergie ont progressé de 4,0%, en rapport essentiellement avec le renchérissement des légumes, des produits de la pêche et des tubercules. La hausse s'est établie à 3,8% pour l'énergie, en liaison avec la progression des prix des carburants.

Graphique 7 : Evolution de l'inflation observée et de l'inflation sous-jacente (glissements annuels en %)



Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Les produits frais ont contribué à hauteur de 0,8 point de pourcentage à l'inflation en moyenne de 1,4% en 2010. La contribution est de 0,3 point de pourcentage pour l'énergie et 0,3 point de pourcentage pour la composante "hors énergie et produits frais".

⁶ L'indice d'inflation sous-jacente adopté par l'UEMOA est obtenu par l'élimination, du panier suivi dans le cadre de l'IHPC, des postes les plus volatils suivants : céréales non transformées, poissons et autres produits frais de la pêche, poissons et autres produits de la pêche séchés et fumés, conserves de poissons, fruits, légumes frais, pommes de terre, manioc, autres tubercules, bananes plantain, sel, épices, sauces et produits alimentaires non déclarés ailleurs, électricité, gaz, combustibles liquides (pétrole lampant), autres combustibles (bois de chauffe), carburants et lubrifiants.

Tableau 5 : Evolution de l'inflation sous-jacente dans les pays de l'UEMOA en 2010

Pays	Pondération (en %)	Evolution (en %)	Contribution (en point de %)
Energie	8,3	3,8	0,3
Produits frais	15,3	4,0	0,8
Hors énergie et produits frais (Inflation sous-jacente)	76,4	0,4	0,3
Total	100	1,4	1,4

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

2.2 – Evolution de l'inflation selon l'origine géographique des produits

La progression des prix en 2010 a été imprimée essentiellement par les produits locaux. Le taux d'inflation s'est établi à 1,7% pour les biens et services produits localement et à 0,4% pour ceux importés.

Tableau 6 : Evolution de l'inflation dans les pays de l'UEMOA en 2010 selon l'origine géographique des produits (en pourcentage)

Pays	locale	importée	total
Bénin	1,5	3,5	2,1
Burkina	-0,3	-1,0	-0,6
Côte d'Ivoire	1,8	0,6	1,7
Guinée-Bissau	2,3	2,2	2,2
Mali	1,3	1,0	1,2
Niger	4,2	-3,0	0,9
Sénégal	1,7	0,6	1,2
Togo	1,7	0,7	1,4
UEMOA	1,7	0,4	1,4

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

L'analyse par pays montre que seuls le Burkina et le Niger ont enregistré une baisse des prix des biens importés. Au Burkina, cette évolution est liée au repli en moyenne des prix des carburants. En effet, en dépit des tensions observées sur les cours du pétrole brut, les Autorités de ce pays ont gelé les prix des produits pétroliers pendant plusieurs mois. Au Niger, la baisse de l'inflation importée est liée essentiellement à la diminution des prix des appareils électroménagers.

Les produits locaux, avec une pondération de 72,7%, ont contribué à hauteur de 1,3 point de pourcentage à l'inflation globale en 2010. La contribution des produits importés (pondération de 27,3%) à l'inflation totale est de 0,1 point de pourcentage.

.2.3 – Evolution des prix des biens et des services

L'inflation en 2010 a été impulsée par les prix des biens. En effet, la progression des prix des biens s'est établie à 2,3%, contribuant à hauteur de 1,4 point de pourcentage à l'inflation totale. En revanche, les prix des services sont restés quasi stables (baisse de 0,1%) en 2010.

La plus forte baisse des prix des services a été enregistrée au Burkina, en rapport avec la diminution de 21,4% des tarifs de communications téléphoniques.

La décomposition des biens selon la durabilité indique une hausse plus marquée des prix des biens non durables (+3,1%). Les prix des biens semi-durables ont progressé de 0,7% et ceux des biens durables ont baissé de 1,7%.

Tableau 7 : Evolution des prix des biens et des services dans les pays de l'UEMOA en 2010 (en pourcentage)			
Pays	biens	services	total
Bénin	3,8	-0,1	2,1
Burkina	0,7	-3,4	-0,6
Côte d'Ivoire	3,5	0,0	1,7
Guinée-Bissau	2,2	2,4	2,2
Mali	1,8	-0,3	1,2
Niger	0,6	1,7	0,9
Sénégal	2,6	-1,1	1,2
Togo	1,0	2,3	1,4
UEMOA	2,3	-0,1	1,4

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

2.4 – Analyse des divergences d'évolution de l'inflation dans les Etats en 2010

La divergence des niveaux d'inflation dans les pays de l'UEMOA a été moins importante en 2010 par rapport aux années précédentes. En effet, l'écart-type de la distribution des taux d'inflation en moyenne est ressorti à 0,9 point de pourcentage en 2010 contre 2,1 points en 2009 et 2,0 points de pourcentage en 2008. Cette amélioration de la convergence est due à des chocs globalement symétriques enregistrés dans les pays de l'Union. En effet, la hausse des prix des légumes et des tubercules a été observée dans tous les pays. Celle des carburants a également été enregistrée dans tous les pays, à l'exception du Burkina.

Toutefois, quelques chocs spécifiques ont affecté certains pays et expliquent la divergence des taux d'inflation observée en 2010. En effet, les hausses les plus importantes des prix en 2010 ont été observées en Guinée-Bissau (+2,2%), au Bénin (2,1%) et en Côte d'Ivoire (1,7%). Les pénuries récurrentes de certains produits de première nécessité expliquent le niveau plus élevé de l'inflation en Guinée-Bissau. L'évolution relativement plus forte des prix au Bénin est liée au renchérissement de 33,1% du gaz, induit par les perturbations dans la distribution, à la suite de la fermeture momentanée des entrepôts d'un important opérateur pour des impératifs de sécurité. La crise issue du processus électoral a été à l'origine de l'accélération de l'inflation en Côte d'Ivoire.

Le taux d'inflation négatif au Burkina (-0,6%) est en rapport essentiellement avec la baisse des prix des communications téléphoniques qui contribue à hauteur de -1,3 point de pourcentage à l'évolution des prix en 2010. La reprise de Zain Burkina par le groupe Bharti Airtel a été accompagnée par une réduction importante des tarifs par cet opérateur de télécommunication, puis par ses concurrents. Dans les autres pays, le taux d'inflation est de 0,9% au Togo, 1,2% au Mali et au Sénégal et 1,4% au Togo.

2.5 – Ecart d'inflation par rapport aux principaux partenaires

Une accélération du rythme de progression des prix a été observée au niveau mondial⁷. Ainsi, le taux d'inflation dans l'ensemble des pays partenaires de l'UEMOA a atteint 4,0% en 2010 contre 2,8% en 2009, en rapport notamment avec les tensions inflationnistes sur les marchés pétroliers et des produits alimentaires.

Tableau 8 : Taux d'inflation en moyenne annuelle dans les principaux pays partenaires de l'UEMOA (en pourcentage)		
	2009	2010
Zone euro	0,3	1,6
France	0,1	1,7
Etats-Unis	-0,3	1,6
Japon	-1,4	-0,7
Ghana	19,3	10,8
Nigeria	12,4	12,4
Ensemble des partenaires	2,8	4,0

Source : FMI, banques centrales.

⁷ Selon le FMI, le taux d'inflation dans les pays développés est passé de 0,1% en 2009 à 1,5% en 2010 et celui des pays émergents et en développement s'est situé à 6,3% en 2010 contre 5,3% en 2009.

L'UEMOA a enregistré en moyenne en 2010 un différentiel d'inflation favorable vis-à-vis de ses principaux partenaires commerciaux. Ce différentiel a atteint 2,6 points de pourcentage par rapport à l'ensemble des partenaires, en particulier 11,0 points, 9,4 points et 0,2 point respectivement à l'égard du Nigeria, du Ghana et de la Zone euro.

Au total, la progression des prix dans l'UEMOA en 2010 résulte du renchérissement des légumes et des tubercules, des effets de la crise en Côte d'Ivoire au dernier trimestre, ainsi que de l'incidence des tensions haussières sur les cours internationaux des produits alimentaires et du pétrole brut. La hausse des prix est essentiellement imputable au renchérissement des produits locaux, en particulier les biens. Une réduction des écarts d'évolution des prix entre les pays de la Zone a été notée et le différentiel d'inflation favorable de l'Union vis-à-vis de ses partenaires s'est consolidé.

III. PERSPECTIVES D'EVOLUTION DE L'INFLATION

3.1 - Hypothèses

Les projections de l'inflation en 2011 et 2012 sont basées sur des hypothèses relatives à l'environnement international et national. Elles ont trait aux principaux déterminants de l'inflation dans la Zone UEMOA, notamment l'évolution de la production céréalière, ainsi que l'évolution des cours internationaux des produits alimentaires importés, du baril de pétrole brut et du dollar.

3.1.1 – Environnement international

L'évolution de l'environnement international serait caractérisée par le dynamisme de l'activité économique en 2011. En effet, les dernières prévisions du FMI tablent sur une croissance mondiale de 4,4% en 2011 et de 4,5% en 2012. En particulier, une progression de l'activité économique de 9,6% en Chine, 8,4% en Inde et de 3,0% aux Etats-Unis est attendue en 2011.

En rapport avec cette dynamique, les prévisions d'inflation du scénario central pour l'UEMOA reposent sur une hausse d'environ 10% en 2011 et 5% en 2012 du cours moyen du baril de pétrole brut (WTI). Ces hypothèses portent les cours à 88,4 dollars en 2011 et 92,8 dollars en 2012. Compte tenu de la volatilité habituelle et des incertitudes économiques et géopolitiques (voir encadré 3), un scénario pessimiste correspondant à un cours moyen du baril de pétrole à 100 dollars en 2011 (+24,4%) et 105 dollars en 2012 (+5,0%) et un scénario optimiste tablant sur un cours moyen du baril de pétrole à 84 dollars en 2011 (+4,5%) et 88 dollars en 2012 (4,8%), ont été retenus.

Les cours mondiaux des produits alimentaires se sont inscrits en hausse au second semestre 2010. Ainsi, à fin décembre 2010, l'indice des prix des produits alimentaires de la FAO enregistre une progression en glissement annuel de 26,8%, imprimée essentiellement par les

tensions sur le marché du blé, induites notamment par la baisse de la production et la suspension des exportations de la Russie. Par ailleurs, les cours du riz pourraient s'orienter à la hausse, en raison de l'impact des inondations au Pakistan (3^{ème} pays exportateur) et de l'augmentation de la demande mondiale. Les prévisions tablent sur une persistance des tensions sur les prix des produits alimentaires. Sur cette base, les prix domestiques des produits alimentaires importés devraient augmenter en 2011 et 2012.

L'euro s'est échangé contre 1,33 dollar en 2010. Au regard de l'évolution récente et des perspectives d'évolution de la politique monétaire aux Etats-Unis, ainsi que de la reprise de confiance des marchés après les solutions apportées à la crise de la dette souveraine dans certains Etats européens, il a été retenu l'hypothèse d'un taux de change euro/dollar d'environ 1,34 en 2011 et 2012.

La hausse du niveau général des prix en moyenne dans la Zone euro, principal partenaire commercial de l'Union, est prévue entre 1,0% et 2,2% en 2011 et en 2012.

3.1.2 – Environnement interne

Au niveau interne, la pluviométrie a été globalement satisfaisante au cours de l'année 2010. Selon les estimations du Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), la production agricole 2010/2011 ressortirait supérieure à son niveau de l'année précédente dans tous les pays de l'Union, sauf au Bénin et au Togo, ces deux derniers pays ayant subi les effets négatifs des inondations.

Conformément à leur tendance saisonnière, les prix des céréales locales dans l'Union devraient augmenter au cours des deux premiers trimestres 2011 dans la plupart des pays. La hausse des prix des céréales locales dans l'Union pourrait être accentuée par la perturbation des circuits de distribution induite par la situation politique en Côte d'Ivoire et les troubles sociaux dans le nord du Nigeria.

Les prévisions tablent sur une hausse tendancielle de 3,0% de la production céréalière au cours des campagnes agricoles 2011/2012 et 2012/2013. Toutefois, le potentiel de ce secteur est encore dépendant des aléas climatiques (cf. encadré 3). Un déficit pluviométrique ou une mauvaise répartition spatio-temporelle des pluies affecterait de manière significative la production.

Outre les hypothèses formulées ci-dessus, les projections des prix en 2011 et 2012 tablent sur la poursuite, dans les Etats membres de l'Union, de politiques budgétaires axées sur une meilleure qualité de la dépense publique. Par ailleurs, elles supposent le maintien d'une politique monétaire prudente, traduite par une progression de la liquidité globale en adéquation avec l'évolution de l'activité économique.

Encadré 3 : Facteurs de risques entourant l'évolution de l'inflation au cours des prochaines années

Les perspectives d'inflation dans l'Union restent entourées d'incertitudes liées aux chocs exogènes, notamment ceux relatifs aux marchés des produits pétroliers et alimentaires, ainsi qu'au contexte socio-politique interne.

En effet, plusieurs facteurs de risques entourent l'évolution des cours du pétrole brut. Il s'agit notamment de la volatilité des cours, induite par les incertitudes sur la croissance mondiale, ainsi que la spéculation et les phénomènes climatiques. En outre, l'évolution des cours du pétrole en 2011 restera tributaire de l'issue de la crise en Egypte et de la contagion des troubles politiques aux autres pays producteurs de pétrole de la région. Par ailleurs, les effets induits ou de second tour du renchérissement des produits pétroliers, notamment sur les prix de l'électricité et de certains services pourraient alimenter des tensions inflationnistes dans l'UEMOA.

Pour les produits alimentaires importés, la poursuite ou l'apparition des tensions sur les cours mondiaux de certains produits de première nécessité, notamment le blé, le riz et le sucre pourraient alimenter une progression importante des prix dans l'UEMOA. En outre, la forte dépendance de la production agricole de la Zone à la pluviométrie fait peser des incertitudes sur l'évolution des prix au cours des prochaines années. Ainsi, des conditions climatiques défavorables pourraient entraîner des tensions importantes sur les prix dans l'Union.

Au plan interne, les chocs dans le domaine socio-politique se traduisent généralement par des perturbations dans les circuits de distribution des produits et induisent une progression des prix. Par conséquent, les résultats projetés sur la période 2010-2012 dépendent de l'aptitude des Etats à créer et maintenir un environnement socio-politique favorable au bon déroulement de l'activité économique. A cet égard, la gestion des périodes post-électorales dans la plupart des pays (Bénin, Côte d'Ivoire, Niger, Mali, Sénégal et Togo) sera un facteur déterminant.

3.2 – Perspectives en 2011 et 2012

Sur la base des hypothèses ci-dessus, **une remontée de l'inflation serait observée au premier trimestre 2011**. Le taux d'inflation en glissement annuel s'établirait à 4,3% à fin mars 2011 contre 3,9% à fin décembre 2010. Cette évolution serait imprimée par l'incidence de la hausse des cours mondiaux des produits pétroliers et des denrées alimentaires, ainsi que le renchérissement des légumes dans la plupart des pays. Par ailleurs, la crise en Côte d'Ivoire continuerait à alimenter la progression des prix.

En moyenne, l'inflation dans l'UEMOA ressortirait à 4,3% au premier trimestre 2011 contre 2,7% au trimestre précédent et 0,3% à la même période de 2010.

Tableau 9 : Evolution des taux d'inflation à fin mars 2010 et fin mars 2011 (en %)

Pays	Inflation en glissement annuel		Inflation en moyenne	
	Réalisations mars 2010	Estimations mars 2011	Réalisations mars 2010	Estimations mars 2011
Bénin	3,0	5,3	1,4	5,2
Burkina	-0,5	1,6	-0,1	2,4
Côte d'Ivoire	0,3	4,7	-0,1	4,5
Guinée-Bissau	0,5	4,0	-0,2	3,9
Mali	2,0	3,9	1,7	4,2
Niger	-0,3	4,6	0,3	5,2
Sénégal	-0,7	4,0	-0,7	4,0
Togo	2,0	4,9	2,1	5,0
UEMOA	0,5	4,3	0,3	4,3

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Le taux d'inflation, en moyenne annuelle dans l'UEMOA, s'établirait à 3,5% en 2011 contre 1,4% en 2010. Le taux d'inflation en 2011 varierait entre 2,7% dans le scénario optimiste et 4,4% dans le scénario pessimiste. Il se situerait à 1,7% en 2012, dans une fourchette de 0,8% à 2,6%, en phase avec l'objectif de stabilité des prix dans l'Union (cf. encadré 4).

Tableau 10 : Perspectives d'inflation dans l'UEMOA en 2011 et 2012 (en %)

		2011				2012				2011	2012
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4		
Taux d'inflation (*)	Scénario optimiste	3,8	3,1	2,3	1,5	-0,6	0,7	1,3	1,7	2,7	0,8
	Scénario central	4,3	4,0	3,6	2,4	0,8	1,7	2,0	2,1	3,5	1,7
	Scénario pessimiste	4,7	4,8	4,8	3,4	2,3	2,8	2,6	2,6	4,4	2,6

Source : BCEAO.

(*) : Glissement annuel des données trimestrielles et variations des indices moyens pour les données annuelles.

Encadré 4 : Définition de l'objectif de stabilité des prix dans l'UMOA

Lors de sa session du 14 septembre 2010, le Comité de Politique Monétaire (CPM) a défini l'objectif opérationnel de stabilité des prix dans l'Union Monétaire Ouest-Africaine (UMOA) comme un taux d'inflation annuel de l'Union compris dans une marge de \pm un point de pourcentage autour de 2%, à un horizon de vingt-quatre (24) mois.

La détermination de l'objectif d'inflation a été basée essentiellement sur des approches statistiques, tenant compte des contraintes institutionnelles. Celles-ci consistent à fixer un taux d'inflation cible en analysant les caractéristiques de l'inflation (tendance, volatilité, biais de mesure sur l'indicateur, etc.) et en privilégiant un taux d'inflation qui n'est ni trop faible ni trop élevé pour constituer une entrave à la croissance économique.

L'analyse de l'évolution de l'inflation dans l'UMOA a montré que celle-ci est marquée par un niveau historiquement modéré, traduisant une certaine tradition de stabilité des prix. Elle est également caractérisée par une forte disparité entre pays et des fluctuations relativement fortes. Sur cette base, la valeur centrale de l'objectif chiffré d'inflation de la BCEAO a été estimée à 2,0% à moyen terme, chiffre proche du taux d'inflation moyen observé au cours des 25 dernières années (2,1%) et du taux moyen d'inflation sous-jacente, réalisé entre janvier 1998 et juin 2010 dans l'Union (2,1%).

La forte volatilité de l'inflation dans la Zone UMOA a recommandé la définition d'une fourchette d'objectif autour de la valeur centrale. Ainsi, la fourchette de 1,0% à 3,0% a été déterminée pour tenir compte du biais de mesure de l'inflation (effet Boskin). Ce choix est également justifié par l'objectif d'inflation dans la Zone ancre. En effet, la valeur supérieure de la fourchette ne doit pas s'éloigner significativement de l'objectif chiffré « inférieur mais proche de 2,0% à moyen terme », en vigueur dans la Zone euro.

CONCLUSION

Le taux d'inflation dans l'UEMOA a légèrement progressé à 1,4% en 2010, après 0,4% en 2009. La hausse des prix a été imprimée par l'augmentation des prix des denrées alimentaires produites localement, notamment des légumes, les tubercules et les produits de la pêche, en raison de l'insuffisance de l'offre conjuguée au renchérissement des approvisionnements induit par la hausse des coûts des transports. L'accroissement de l'inflation résulte également de l'orientation haussière des cours mondiaux du pétrole brut et des produits alimentaires, en rapport avec le dynamisme de l'économie mondiale et la diminution de la production agricole. Par ailleurs, la crise en Côte d'Ivoire a alimenté la progression des prix dans l'UEMOA. Toutefois, les récoltes agricoles des campagnes 2009/2010 et 2010/2011 ont permis d'assurer une offre suffisante de céréales en 2010, qui a atténué la hausse des prix dans l'Union. En outre, la diminution sensible des coûts des communications téléphoniques dans plusieurs pays a été un autre facteur atténuateur de l'augmentation des prix.

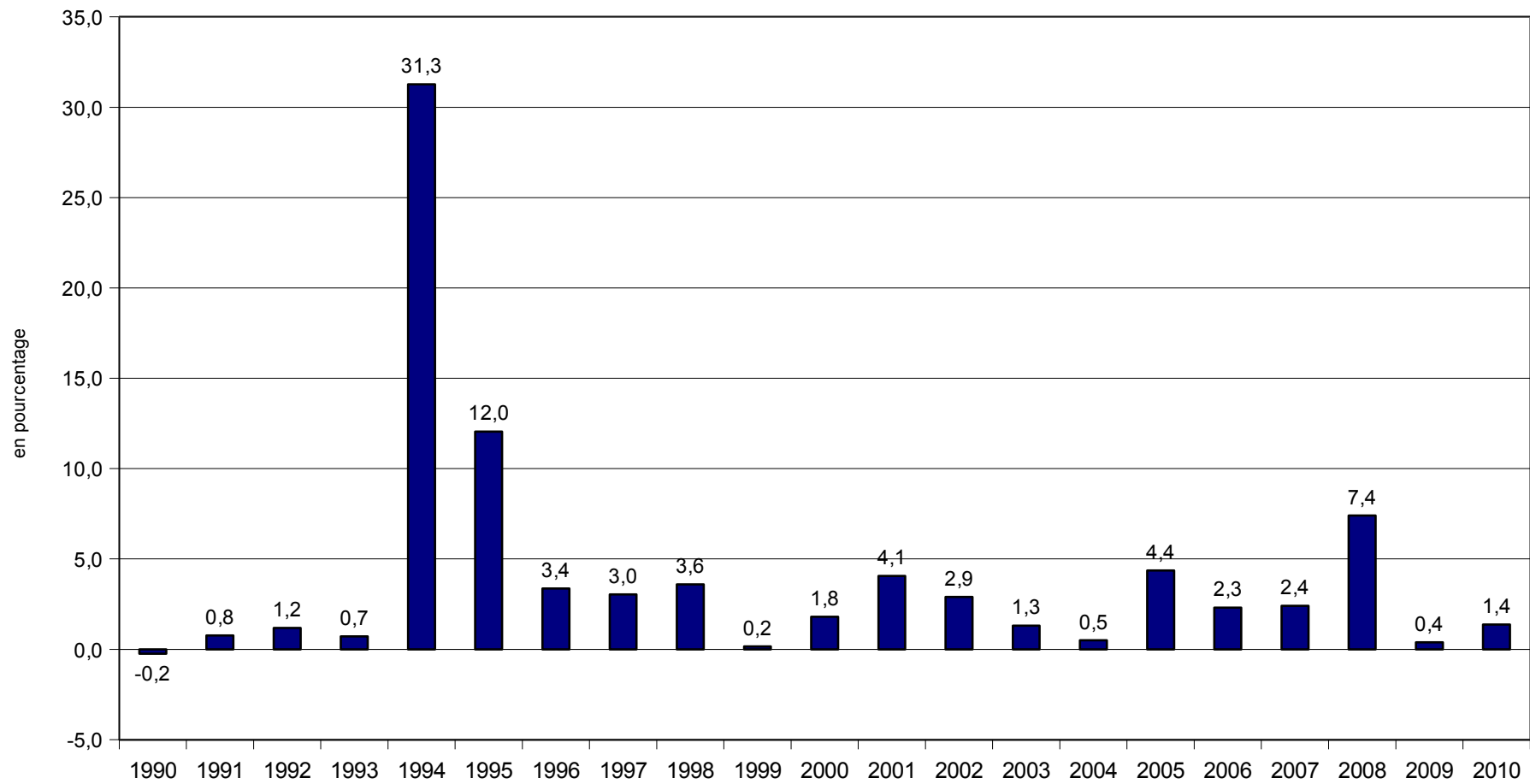
Les projections pour l'année 2011 et 2012 tablent sur une poursuite de la remontée du taux d'inflation, en rapport avec les tensions observées sur les cours mondiaux du pétrole brut et la hausse des prix de certains produits alimentaires importés. Par ailleurs, les perturbations induites par la crise en Côte d'Ivoire pourraient continuer à alimenter des tensions inflationnistes dans l'Union.

Le taux d'inflation devrait se situer dans une fourchette de 1,7% à 2,6% au quatrième trimestre 2012, en phase avec l'objectif de stabilité des prix dans l'Union, défini comme un taux d'inflation annuel de l'Union compris dans une marge de \pm un point de pourcentage (1%) autour de 2%, à un horizon de 24 mois. Toutefois, les risques de dépassement de la borne supérieure de l'objectif d'inflation existent à court terme. Ainsi, un suivi rapproché de l'inflation, ainsi qu'une vigilance accrue s'avèrent nécessaires dans le cadre de la mise en œuvre de la politique monétaire. En outre, la maîtrise de l'inflation dans l'Union requiert un meilleur approvisionnement des marchés céréaliers. A cet égard, les Etats membres de l'UEMOA devraient faciliter les flux entre les pays de l'Union et consolider la mise en œuvre des plans de relance de la production agricole.



ANNEXES

Graphique 1 : Evolution de l'inflation en moyenne annuelle dans l'UEMOA de 1990 à 2010



Sources : Instituts Nationaux de la Statistique.

Graphique 2 : Evolution des prix des céréales non transformées et des produits pétroliers dans l'UEMOA



Sources : Instituts Nationaux de la Statistique.

Tableau 1 : Niveaux des indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC)
Base 100 =2008

Périodes	COTONOU			OUAGADOUGOU			ABIDJAN			BISSAU			BAMAKO		
	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.
Pondérations par fonction	100,0	31,5	68,5	100,0	36,9	63,1	100,0	24,8	75,3	100,0	38,4	61,6	100,0	45,4	54,6
Pondérations par pays en %	8,1	8,4	8,0	8,5	9,1	8,2	38,1	30,9	42,4	2,2	2,7	1,8	7,1	10,0	4,7
2008	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2009	100,4	102,4	99,5	100,9	103,5	99,3	100,5	102,5	99,9	97,2	97,6	97,0	102,4	103,8	101,2
2010	102,6	106,5	100,8	100,3	105,0	97,5	102,3	109,1	100,0	99,4	99,4	99,4	103,6	107,3	100,5
2008 Janvier	96,9	93,3	98,5	95,7	88,9	99,6	99,4	97,3	100,1	96,7	94,2	98,3	97,3	95,1	99,1
Février	96,8	92,8	98,6	95,5	88,8	99,5	99,7	95,8	100,9	98,6	94,8	101,0	97,3	95,6	98,8
Mars	97,4	94,7	98,7	95,2	88,3	99,2	99,8	97,0	100,7	98,5	94,8	100,9	97,9	96,6	98,9
Avril	97,9	95,0	99,3	96,4	91,3	99,4	100,0	99,5	100,2	99,8	95,1	102,7	97,9	97,2	98,5
Mai	98,8	98,3	99,0	99,9	100,5	99,6	100,1	99,8	100,2	99,4	94,0	102,8	98,2	97,5	98,8
Juin	99,4	99,5	99,3	102,2	106,9	99,5	100,1	102,1	99,4	99,2	99,5	99,1	100,7	100,6	100,8
Juillet	101,2	104,1	99,9	102,8	107,6	100,0	100,8	104,0	99,8	100,8	104,0	98,8	102,3	104,3	100,6
Août	103,0	105,7	101,7	103,6	108,8	100,6	100,6	103,4	99,7	100,8	103,9	98,9	103,4	105,2	101,9
Septembre	101,6	103,0	101,0	103,3	108,1	100,4	100,2	101,6	99,7	101,6	104,4	99,9	102,7	104,9	100,9
Octobre	102,4	105,0	101,3	102,8	106,4	100,7	99,4	100,4	99,1	100,6	102,6	99,3	101,2	102,4	100,2
Novembre	102,7	105,4	101,5	101,6	103,3	100,7	99,6	99,3	99,8	102,9	108,5	99,4	100,5	100,2	100,7
Décembre	101,9	103,4	101,2	100,9	101,1	100,8	100,2	99,9	100,4	101,0	104,2	99,0	100,6	100,3	100,7
2009 Janvier	101,0	106,0	98,7	99,6	99,8	99,4	101,0	102,1	100,6	98,7	98,3	99,0	100,0	99,3	100,5
Février	98,9	100,7	98,0	100,0	100,6	99,6	100,9	101,8	100,6	98,1	100,1	96,9	100,8	100,9	100,7
Mars	98,1	98,7	97,9	99,8	100,5	99,4	100,6	101,9	100,2	97,3	97,6	97,2	100,2	99,3	101,0
Avril	99,7	101,8	98,8	100,0	101,4	99,2	100,7	103,2	99,9	96,7	97,2	96,3	100,7	100,5	100,9
Mai	101,6	108,2	98,6	100,4	102,2	99,3	101,7	105,1	100,6	96,9	97,8	96,4	101,4	101,9	101,1
Juin	99,4	101,6	98,4	100,3	102,2	99,1	101,0	104,0	100,0	97,6	99,1	96,7	101,9	103,1	100,9
Juillet	102,0	105,2	100,5	103,1	109,2	99,5	100,8	104,1	99,8	97,9	99,5	96,9	105,0	109,3	101,5
Août	100,8	102,4	100,0	102,7	109,0	99,0	100,4	104,0	99,3	97,8	99,4	96,8	105,1	109,4	101,5
Septembre	100,9	101,9	100,5	101,4	105,3	99,1	100,2	102,3	99,5	97,6	98,6	97,0	104,9	108,3	102,1
Octobre	101,0	101,8	100,6	101,7	106,2	99,1	99,0	99,0	99,0	95,9	94,3	96,9	104,1	105,4	103,0
Novembre	100,9	101,1	100,8	100,9	103,3	99,6	99,8	100,8	99,4	96,2	94,8	97,0	102,4	104,9	100,3
Décembre	100,9	99,8	101,4	100,6	102,1	99,6	100,1	101,9	99,5	96,1	94,6	97,1	102,0	103,2	101,1
2010 Janvier	100,8	100,3	101,0	99,8	101,4	98,9	100,7	103,5	99,8	97,7	95,8	98,9	101,7	103,8	99,9
Février	100,4	100,0	100,6	99,9	102,0	98,7	100,4	103,3	99,5	98,1	96,1	99,4	102,1	104,3	100,4
Mars	101,1	101,6	100,8	99,3	101,5	98,0	100,9	104,4	99,7	97,8	95,3	99,3	102,3	103,9	100,9
Avril	102,3	105,5	100,8	99,5	102,3	97,8	102,6	109,9	100,2	98,0	95,6	99,5	100,8	103,0	98,9
Mai	102,9	106,8	101,1	100,4	104,8	97,9	102,6	110,1	100,1	98,1	96,5	99,1	102,6	105,5	100,1
Juin	104,0	110,2	101,2	101,0	107,3	97,3	102,8	111,4	100,0	98,9	98,3	99,3	104,0	108,2	100,4
Juillet	102,4	105,7	100,9	101,3	107,8	97,5	102,6	111,1	99,8	99,2	98,5	99,6	105,1	110,3	100,8
Août	101,8	104,7	100,5	101,5	108,4	97,5	102,4	110,0	99,9	100,9	103,2	99,5	106,3	112,4	101,2
Septembre	102,5	106,5	100,7	99,9	106,7	95,9	101,8	108,1	99,8	100,9	103,3	99,4	105,6	111,1	101,0
Octobre	103,5	110,1	100,4	100,1	106,6	96,3	101,9	108,2	99,9	100,7	102,4	99,6	104,7	108,9	101,2
Novembre	104,5	113,6	100,2	100,0	105,3	96,9	103,3	112,7	100,2	101,2	103,8	99,6	104,1	107,9	100,9
Décembre	105,0	113,6	101,0	100,3	105,9	97,0	105,2	117,0	101,4	101,5	104,4	99,7	103,9	107,8	100,7

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Tableau 1 (suite de fin) : Niveaux des indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC)

Base 100 =2008

Périodes	NIAMEY			DAKAR			LOME			UEMOA		
	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.
Pondérations par fonction	100,0	39,8	60,2	100,0	32,9	67,1	100,0	28,7	71,3	100,0	31,0	69,0
Pondérations par pays en %	6,0	7,9	4,8	19,6	21,2	18,9	10,3	9,8	10,5	100,0	100,0	
2008	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2009	100,5	108,4	95,2	97,8	96,8	98,2	103,7	109,5	101,4	100,4	102,5	99,4
2010	101,4	110,7	95,2	99,0	100,6	98,1	105,2	109,1	103,6	101,8	106,4	99,7
2008 Janvier	97,3	93,9	99,5	95,6	92,4	97,2	95,4	89,3	97,9	97,4	93,8	99,0
Février	96,9	92,6	99,7	97,1	94,0	98,6	96,7	92,4	98,5	97,9	93,9	99,7
Mars	97,1	93,3	99,6	97,4	95,0	98,6	96,5	91,5	98,6	98,1	94,7	99,6
Avril	97,0	92,9	99,7	97,8	95,5	98,9	97,5	93,6	99,1	98,5	96,1	99,6
Mai	97,5	94,0	99,8	97,7	94,8	99,1	101,0	104,7	99,5	99,3	98,3	99,7
Juin	100,2	100,4	100,1	100,5	102,1	99,6	99,6	100,5	99,3	100,3	101,8	99,6
Juillet	102,5	105,8	100,3	101,3	102,9	100,5	100,5	102,4	99,8	101,3	104,1	100,0
Août	102,6	105,8	100,4	102,6	105,4	101,3	102,5	104,7	101,6	102,0	105,0	100,6
Septembre	102,3	105,3	100,3	103,1	106,7	101,4	102,1	103,8	101,4	101,7	104,3	100,5
Octobre	102,0	104,5	100,3	103,5	106,5	102,0	102,6	105,2	101,6	101,4	103,7	100,3
Novembre	102,2	105,2	100,3	101,7	102,3	101,4	102,6	105,0	101,6	101,1	102,2	100,6
Décembre	102,5	106,1	100,1	101,7	102,3	101,5	102,8	107,0	101,2	101,2	102,1	100,7
2009 Janvier	99,9	106,2	95,7	98,5	97,5	99,0	102,5	106,6	100,9	100,4	101,6	99,8
Février	99,3	105,0	95,5	98,4	98,4	98,4	102,0	103,9	101,2	100,1	101,2	99,6
Mars	98,5	103,1	95,4	98,4	98,1	98,6	102,6	105,8	101,3	99,9	100,8	99,5
Avril	98,3	102,9	95,2	97,8	96,6	98,4	103,2	108,2	101,3	100,0	101,5	99,3
Mai	99,7	106,5	95,2	96,8	93,4	98,4	103,2	108,3	101,1	100,5	102,5	99,6
Juin	101,7	111,5	95,2	96,1	92,1	98,1	104,1	110,8	101,4	100,2	102,1	99,3
Juillet	100,8	109,5	95,0	96,6	93,7	98,0	104,9	113,4	101,4	100,9	104,2	99,5
Août	101,9	112,4	94,9	97,8	97,1	98,2	104,9	113,8	101,3	101,0	104,9	99,2
Septembre	101,7	112,3	94,6	98,0	98,1	97,9	104,5	112,0	101,5	100,7	103,9	99,3
Octobre	100,8	109,9	94,8	99,1	101,5	97,9	104,2	110,1	101,8	100,4	102,9	99,2
Novembre	101,9	111,6	95,5	98,3	98,5	98,2	104,1	110,2	101,7	100,4	102,6	99,4
Décembre	101,1	109,8	95,4	97,1	96,0	97,7	104,4	111,2	101,6	100,2	102,0	99,4
2010 Janvier	100,1	109,6	93,8	97,8	97,5	98,0	104,6	110,9	102,0	100,4	102,8	99,4
Février	100,1	107,6	95,2	97,8	97,3	98,1	104,3	109,5	102,2	100,3	102,5	99,3
Mars	98,2	102,7	95,2	97,7	96,6	98,2	104,7	110,8	102,3	100,4	102,5	99,5
Avril	98,6	103,7	95,2	96,8	94,7	97,8	105,3	112,4	102,4	101,0	104,3	99,5
Mai	101,1	109,9	95,3	96,4	92,9	98,1	103,4	107,1	101,9	101,1	104,6	99,5
Juin	103,4	115,9	95,1	97,4	96,1	98,1	104,9	110,6	102,7	101,9	107,3	99,5
Juillet	103,0	114,6	95,3	98,9	100,6	98,0	106,6	111,8	104,5	102,3	108,0	99,7
Août	103,1	114,7	95,4	100,0	103,8	98,2	106,4	111,2	104,5	102,5	108,6	99,8
Septembre	102,2	112,3	95,5	100,9	106,9	98,0	104,2	103,6	104,4	102,1	107,6	99,5
Octobre	101,5	110,4	95,6	101,4	107,9	98,2	104,7	105,0	104,6	102,2	107,9	99,7
Novembre	101,6	110,6	95,6	101,1	107,0	98,2	105,1	106,0	104,8	102,8	109,4	99,8
Décembre	103,8	116,2	95,6	101,3	105,9	99,0	108,3	110,6	107,3	104,1	111,4	100,8

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Tableau 2 : Variations des indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC)

Périodes	COTONOU			OUAGADOUGOU			ABIDJAN			BISSAU			BAMAKO		
	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.
Pondérations par fonction	100,0	31,5	68,5	100,0	36,9	63,1	100,0	24,8	75,3	100,0	38,4	61,6	100,0	45,4	54,6
Pondérations par pays en %	8,1	8,4	8,0	8,5	9,1	8,2	38,1	30,9	42,4	2,2	2,7	1,8	7,1	10,0	4,7
Glissements annuels en 2009 (en%)															
Janvier	4,3	13,7	0,2	4,1	12,2	-0,2	1,6	5,0	0,5	2,0	4,3	0,7	2,7	4,4	1,4
Février	2,2	8,6	-0,6	4,6	13,4	0,1	1,2	6,2	-0,4	-0,5	5,6	-4,1	3,6	5,6	2,0
Mars	0,7	4,2	-0,8	4,9	13,8	0,2	0,8	5,0	-0,5	-1,2	2,9	-3,7	2,4	2,8	2,1
Avril	1,9	7,2	-0,5	3,8	11,0	-0,1	0,7	3,7	-0,3	-3,2	2,2	-6,2	2,8	3,4	2,4
Mai	2,9	10,0	-0,4	0,5	1,7	-0,2	1,6	5,3	0,4	-2,5	4,0	-6,3	3,3	4,5	2,3
Juin	0,0	2,1	-1,0	-1,9	-4,3	-0,4	0,9	1,9	0,6	-1,6	-0,4	-2,4	1,2	2,4	0,1
Juillet	0,7	1,1	0,6	0,2	1,4	-0,6	0,0	0,0	-0,0	-2,9	-4,3	-1,9	2,6	4,7	0,9
Août	-2,1	-3,1	-1,7	-0,9	0,2	-1,6	-0,2	0,6	-0,5	-3,0	-4,4	-2,2	1,6	4,0	-0,4
Septembre	-0,7	-1,0	-0,5	-1,8	-2,5	-1,3	0,0	0,7	-0,2	-3,9	-5,5	-2,9	2,1	3,2	1,2
Octobre	-1,4	-3,0	-0,6	-1,1	-0,2	-1,6	-0,4	-1,4	-0,1	-4,7	-8,1	-2,5	2,8	2,9	2,8
Novembre	-1,8	-4,0	-0,7	-0,7	-0,0	-1,1	0,1	1,5	-0,3	-6,5	-12,6	-2,4	1,9	4,7	-0,4
Décembre	-1,0	-3,4	0,2	-0,3	1,0	-1,1	-0,1	2,0	-0,8	-4,8	-9,2	-1,9	1,5	2,8	0,4
Glissements annuels en 2010 (en%)															
Janvier	-0,2	-5,4	2,3	0,3	1,6	-0,5	-0,3	1,4	-0,8	-1,0	-2,5	-0,1	1,7	4,5	-0,6
Février	1,5	-0,6	2,6	-0,1	1,3	-0,9	-0,4	1,5	-1,1	-0,0	-4,1	2,6	1,3	3,3	-0,3
Mars	3,0	2,9	3,0	-0,5	1,0	-1,4	0,3	2,5	-0,5	0,5	-2,4	2,2	2,0	4,7	-0,1
Avril	2,5	3,6	2,0	-0,5	1,0	-1,4	1,9	6,5	0,3	1,4	-1,6	3,2	0,1	2,5	-1,9
Mai	1,3	-1,3	2,6	0,0	2,5	-1,5	0,9	4,8	-0,4	1,2	-1,3	2,8	1,1	3,6	-1,0
Juin	4,7	8,5	2,9	0,7	4,9	-1,8	1,8	7,1	-0,1	1,3	-0,8	2,7	2,1	5,0	-0,5
Juillet	0,4	0,5	0,4	-1,7	-1,2	-2,0	1,8	6,7	0,0	1,3	-1,0	2,8	0,1	1,0	-0,6
Août	1,0	2,2	0,5	-1,1	-0,6	-1,5	2,0	5,7	0,7	3,2	3,9	2,8	1,2	2,7	-0,2
Septembre	1,6	4,5	0,2	-1,5	1,3	-3,3	1,7	5,6	0,3	3,4	4,7	2,5	0,7	2,6	-1,0
Octobre	2,5	8,2	-0,2	-1,6	0,3	-2,8	2,9	9,3	0,9	5,0	8,6	2,9	0,6	3,3	-1,7
Novembre	3,5	12,3	-0,6	-1,0	1,9	-2,7	3,6	11,8	0,8	5,2	9,5	2,6	1,7	2,8	0,7
Décembre	4,0	13,8	-0,4	-0,3	3,7	-2,6	5,1	14,8	1,8	5,6	10,4	2,7	1,8	4,5	-0,4
Moyenne annuelle															
Année 2005	5,4	9,1	3,2	6,4	14,5	2,8	3,9	2,4	4,6	3,4	3,6	3,0	6,4	11,3	2,2
Année 2006	3,8	-0,7	6,5	2,4	-0,8	4,0	2,5	2,8	2,3	2,0	0,5	4,3	1,5	-0,7	3,6
Année 2007	1,3	-0,8	2,5	-0,3	-1,0	0,1	1,9	5,4	0,4	4,6	5,8	2,9	1,4	2,6	0,4
Année 2008	7,9	18,0	2,6	10,7	23,4	5,2	6,3	11,6	3,9	10,4	15,9	2,4	9,2	13,0	5,9
Année 2009	0,4	2,4	-0,5	0,9	3,5	-0,7	0,5	2,5	-0,1	-2,8	-2,4	-3,0	2,4	3,8	1,2
Année 2010	2,1	4,0	1,3	-0,6	1,5	-1,9	1,7	6,5	0,2	2,2	1,9	2,5	1,2	3,4	-0,7

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Tableau 2 (suite et fin) : Variations des indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC)

Périodes	NIAMEY			DAKAR			LOME			UEMOA		
	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.
Pondérations par fonction	100,0	39,8	60,2	100,0	32,9	67,1	100,0	28,7	71,3	100,0	31,0	69,0
Pondérations par pays en %	6,0	7,9	4,8	19,6	21,2	18,9	10,3	9,8	10,5	100,0	100,0	
Glissements annuels en 2009 (en%)												
Janvier	2,7	13,1	-3,8	3,0	5,6	1,8	7,4	19,4	3,0	3,0	8,4	0,8
Février	2,5	13,3	-4,2	1,4	4,7	-0,1	5,4	12,4	2,8	2,2	7,8	-0,1
Mars	1,4	10,5	-4,2	1,0	3,2	-0,1	6,3	15,7	2,8	1,8	6,5	-0,1
Avril	1,3	10,8	-4,5	0,0	1,1	-0,5	5,9	15,5	2,2	1,5	5,7	-0,3
Mai	2,2	13,2	-4,6	-0,9	-1,4	-0,7	2,2	3,5	1,6	1,3	4,3	-0,1
Juin	1,5	11,0	-4,9	-4,3	-9,9	-1,5	4,4	10,3	2,1	-0,1	0,3	-0,2
Juillet	-1,7	3,5	-5,2	-4,6	-8,9	-2,4	4,3	10,7	1,7	-0,4	0,0	-0,5
Août	-0,7	6,2	-5,5	-4,7	-7,8	-3,0	2,4	8,7	-0,3	-1,0	-0,1	-1,4
Septembre	-0,6	6,6	-5,7	-5,0	-8,1	-3,4	2,4	7,8	0,1	-0,9	-0,4	-1,2
Octobre	-1,1	5,2	-5,5	-4,2	-4,7	-3,9	1,5	4,6	0,2	-1,0	-0,8	-1,1
Novembre	-0,3	6,1	-4,8	-3,3	-3,7	-3,1	1,5	5,0	0,0	-0,7	0,4	-1,2
Décembre	-1,3	3,5	-4,7	-4,5	-6,1	-3,8	1,5	4,0	0,5	-1,0	-0,2	-1,3
Glissements annuels en 2010 (en%)												
Janvier	0,2	3,2	-2,0	-0,7	0,0	-1,0	2,0	4,1	1,1	0,1	1,2	-0,4
Février	0,9	2,5	-0,3	-0,6	-1,2	-0,4	2,3	5,4	1,0	0,2	1,2	-0,3
Mars	-0,3	-0,4	-0,2	-0,7	-1,4	-0,4	2,0	4,7	0,9	0,5	1,7	-0,0
Avril	0,3	0,7	0,1	-1,1	-2,0	-0,6	2,0	3,9	1,1	0,9	2,7	0,1
Mai	1,4	3,2	0,1	-0,4	-0,6	-0,3	0,2	-1,1	0,8	0,6	2,0	-0,1
Juin	1,6	4,0	-0,2	1,3	4,3	-0,0	0,8	-0,2	1,3	1,7	5,0	0,2
Juillet	2,2	4,7	0,3	2,3	7,4	-0,0	1,6	-1,4	3,0	1,3	3,7	0,2
Août	1,2	2,0	0,6	2,2	6,9	-0,0	1,5	-2,3	3,2	1,5	3,5	0,6
Septembre	0,5	-0,0	1,0	3,0	8,9	0,1	-0,3	-7,4	2,8	1,3	3,6	0,2
Octobre	0,7	0,4	0,9	2,3	6,2	0,3	0,5	-4,6	2,8	1,9	4,9	0,5
Novembre	-0,3	-0,9	0,2	2,8	8,6	-0,0	1,0	-3,8	3,1	2,4	6,6	0,5
Décembre	2,6	5,8	0,2	4,3	10,3	1,4	3,8	-0,5	5,6	3,9	9,3	1,4
Moyenne annuelle												
Année 2005	7,8	14,8	1,9	1,7	3,8	0,1	6,8	10,5	4,9	4,3	6,3	3,2
Année 2006	0,0	-2,0	2,0	2,1	1,3	2,7	2,2	-1,0	4,0	2,3	0,9	3,1
Année 2007	0,1	-0,6	0,6	5,9	7,3	4,8	0,9	1,9	0,5	2,4	4,0	1,4
Année 2008	11,3	20,6	3,5	5,8	9,6	2,9	8,7	20,4	2,9	7,4	13,7	3,7
Année 2009	0,5	8,4	-4,8	-2,2	-3,2	-1,8	3,7	9,5	1,4	0,4	2,5	-0,6
Année 2010	0,9	2,1	0,1	1,2	4,0	-0,1	1,4	-0,4	2,2	1,4	3,8	0,2

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Tableau 3 : Contributions des fonctions de consommation à l'inflation en moyenne en 2010*(en points de pourcentage)*

Fonctions	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	1,3	0,6	1,6	0,7	1,5	0,9	1,3	-0,1	1,2
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	-0,0	-0,0	-0,0	0,0	0,1	-0,1	0,0	0,0	-0,0
Habillement	0,2	-0,0	-0,0	0,5	0,2	0,1	0,0	0,2	0,1
Logement	0,6	0,1	0,2	0,0	-0,3	-0,1	0,3	0,1	0,2
Ameublement	-0,0	-0,0	-0,0	0,1	-0,0	-0,2	-0,1	0,0	-0,0
Santé	0,1	0,0	0,0	0,1	-0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Transport	0,4	-0,2	0,2	0,4	0,3	0,0	0,2	0,8	0,2
Communication	-0,2	-1,3	-0,5	0,1	-0,2	-0,5	-0,4	-0,0	-0,4
Loisirs et culture	0,0	-0,0	-0,0	0,0	-0,0	-0,0	-0,2	0,0	-0,0
Enseignement	-0,1	0,0	-0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	-0,0	0,0
Restaurants et Hôtels	0,0	0,2	0,3	0,1	-0,1	1,1	0,0	0,5	0,2
Autres biens	-0,2	-0,0	0,0	0,2	-0,2	-0,3	-0,1	-0,0	-0,1
Ensemble	2,1	-0,6	1,7	2,2	1,2	0,9	1,2	1,4	1,4
Composantes hors alimentation	0,86	-1,2	0,1	1,5	-0,4	0,0	-0,1	1,6	0,2
Composantes hors transport	1,8	-0,4	1,5	1,8	0,9	0,9	1,0	0,7	1,1
Composantes hors alimentation et transport	0,5	-1,0	-0,1	1,1	-0,6	-0,0	-0,3	0,8	-0,1

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Tableau 4 : Evolution en moyenne annuelle du niveau général des prix en 2010*(en pourcentage)*

Fonctions	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4,0	1,5	6,5	1,9	3,4	2,1	4,0	-0,4	3,8
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	-0,1	-0,9	-0,8	1,2	7,0	-11,8	4,3	1,2	-0,1
Habillement	2,4	-0,3	-0,1	5,0	1,9	1,0	0,3	1,9	0,7
Logement	5,4	1,5	1,1	0,4	-2,8	-0,8	2,1	1,0	1,3
Ameublement	-0,1	-1,3	-0,8	2,0	-0,5	-5,1	-1,2	1,3	-0,9
Santé	1,8	0,2	0,2	3,5	-0,9	0,9	1,0	0,7	0,5
Transport	3,0	-1,2	1,7	2,3	2,1	0,4	2,9	6,2	2,1
Communication	-3,3	-18,9	-7,4	0,9	-4,3	-9,5	-7,9	-0,1	-7,4
Loisirs et culture	0,2	-0,3	-0,6	1,9	-2,2	-1,0	-3,8	0,8	-1,8
Enseignement	-1,5	1,7	-0,2	0,5	2,8	0,6	1,1	-0,1	0,3
Restaurants et Hôtels	0,3	2,2	2,0	2,1	-2,8	16,8	0,3	3,2	2,3
Autres biens	-3,5	-0,7	1,0	4,8	-6,3	-8,1	-2,8	-0,9	-1,2
Ensemble	2,1	-0,6	1,7	2,2	1,2	0,9	1,2	1,4	1,4
Composantes hors alimentation	1,26	-1,9	0,1	2,5	-0,6	0,1	-0,1	2,2	0,2
Composantes hors transport	2,0	-0,5	1,8	2,2	1,1	1,0	1,1	0,8	1,3
Composantes hors alimentation et transport	0,9	-2,0	-0,2	2,6	-1,4	-0,0	-0,5	1,4	-0,1

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Tableau 5 : Principales contributions à l'évolution de l'inflation globale en 2010

(en points de pourcentage)

	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Produits alimentaires	1,3	0,6	1,6	0,7	1,5	0,9	1,3	-0,1	1,2
<i>Céréales non transformées</i>	-0,3	0,3	0,0	-0,4	-0,5	-0,7	-0,4	-0,8	-0,2
<i>Bœuf</i>	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	-0,1	0,1	0,0	0,1
<i>Produit de la pêche</i>	0,3	0,0	0,1	0,0	0,2	0,1	1,0	0,0	0,3
<i>Légumes</i>	0,7	0,2	0,4	0,3	0,5	0,5	0,2	0,4	0,4
<i>Tubercules</i>	0,0	0,0	0,4	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,2
<i>Pain</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,2	0,0	-0,1
<i>Lait</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,1	0,1	0,0	0,0
<i>Huile</i>	0,2	-0,1	0,1	0,1	0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0
<i>Sel, épices et produits alimentaires n.d.a</i>	0,0	0,1	0,2	0,1	0,4	0,0	0,2	0,1	0,0
Logement	0,6	0,1	0,2	0,0	-0,3	-0,1	0,3	0,1	0,2
<i>Loyer</i>	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Ciment</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,0
<i>Eau</i>	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Electricité</i>	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Autres combustibles</i>	0,0	0,1	0,0	0,0	-0,4	-0,1	0,0	0,1	0,0
<i>Gaz</i>	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0	0,1
Produits pétroliers et services de transport	0,5	-0,1	0,1	0,1	0,2	-0,1	0,1	0,4	0,2
<i>Produits pétroliers</i>	0,5	-0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	0,1
<i>services de transport</i>	0,0	0,0	0,1	0,1	0,3	-0,1	0,0	0,2	0,1
<i>communication</i>	-0,2	-1,3	-0,5	0,1	-0,2	-0,5	-0,4	0,0	-0,4
Autres facteurs	-0,1	0,0	0,3	1,3	-0,1	0,7	-0,1	1,1	0,2
Total (en %)	2,1	-0,6	1,7	2,2	1,2	0,9	1,2	1,4	1,4

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Tableau 6 : Principales évolutions des prix en moyenne en 2010

(en pourcentage)

	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Produits alimentaires	4,0	1,5	6,5	1,9	3,4	2,1	4,0	-0,4	3,8
<i>Céréales non transformées</i>	-6,2	2,0	0,4	-4,4	-4,0	-5,8	-7,0	-12,8	-2,9
<i>Bœuf</i>	1,8	2,9	4,7	3,5	1,8	-1,4	2,5	0,2	2,8
<i>Produit de la pêche</i>	11,9	-0,6	2,1	-3,2	1,9	4,4	29,8	-7,9	9,9
<i>Légumes</i>	18,8	3,6	20,0	8,2	10,4	15,4	10,0	10,7	13,6
<i>Tubercules</i>	0,5	16,6	26,2	0,8	9,4	12,3	16,2	2,9	16,8
<i>Pain</i>	-1,4	0,8	-0,2	3,4	-1,3	-4,8	-7,9	-3,3	-3,9
<i>Lait</i>	-0,4	1,2	-0,7	2,1	-3,5	-6,2	3,8	2,1	0,4
<i>Huile</i>	9,5	-6,1	5,3	2,3	3,2	-3,5	0,9	3,0	2,0
<i>Sel, épices et produits alimentaires n.d.a</i>	-1,5	10,1	16,6	4,1	15,0	2,6	12,1	2,5	12,7
Logement	5,4	1,5	1,1	0,4	-2,8	-0,8	2,1	1,0	1,3
<i>Loyer</i>	-0,1	-1,9	1,0	3,4	4,8	0,1	0,3	0,4	0,7
<i>Ciment</i>	-2,0	3,1	-1,0	1,2	-2,4	3,5	-2,8	0,5	-1,1
<i>Eau</i>	16,6	0,0	2,3	0,0	-1,9	-0,1	0,4	-0,3	2,2
<i>Electricité</i>	6,9	0,0	0,0	0,0	1,2	0,0	0,6	-0,5	0,9
<i>Autres combustibles</i>	-0,2	10,5	3,7	-2,9	-19,7	-4,0	-2,1	5,7	0,1
<i>Gaz</i>	33,1	0,7	0,9	-8,5	-1,6	1,7	17,7	-1,6	9,6
Produits pétroliers et services de transport	7,0	-0,7	1,5	2,3	2,7	-0,7	2,1	6,0	2,4
<i>Produits pétroliers</i>	11,7	-0,8	6,6	7,8	0,7	1,4	7,2	6,8	4,6
<i>services de transport</i>	0,5	-0,2	0,7	1,4	7,4	-3,3	0,7	5,5	1,3
<i>communication</i>	-3,3	-18,9	-7,4	0,9	-4,3	-9,5	-7,9	-0,1	-7,4
Ensemble de l'IHPC	2,1	-0,6	1,7	2,2	1,2	0,9	1,2	1,4	1,4

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Tableau 7 : Inflation sous-jacente dans l'Union - Indicateurs à exclusion de facteurs spéciaux (hors produits frais et énergie)

glissements annuels en pourcentage

	Inflation sous-jacente								
	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
janv.-08	3,1	4,9	2,9	4,7	4,2	4,4	6,5	3,6	3,9
févr.-08	4,5	4,3	2,6	5,9	4,6	5,6	6,0	3,5	3,9
mars-08	6,4	5,7	3,0	4,3	5,4	5,8	5,5	3,3	4,3
avr.-08	6,8	5,1	3,4	7,0	7,8	6,2	5,3	6,9	4,6
mai-08	7,3	6,1	3,3	6,9	8,9	7,8	4,9	8,2	4,9
juin-08	5,9	6,6	2,9	8,3	9,6	7,9	4,5	6,1	4,5
juil.-08	7,2	6,0	4,9	6,3	10,6	9,6	3,5	4,8	5,4
août-08	7,6	8,9	6,5	5,3	10,1	10,2	3,7	9,7	6,6
sept.-08	7,4	8,7	6,6	5,5	9,6	9,2	3,5	8,6	6,4
oct.-08	7,4	9,0	5,2	5,8	8,8	7,7	2,8	7,9	5,9
nov.-08	5,8	6,8	5,2	5,2	8,3	6,0	2,2	5,9	4,8
déc.-08	6,8	8,1	5,6	3,3	7,6	7,0	1,9	6,0	5,1
janv.-09	4,2	0,0	1,1	0,5	2,0	1,0	2,0	3,5	1,7
févr.-09	3,8	0,2	0,2	-2,8	2,4	1,7	1,2	2,8	1,1
mars-09	3,1	0,5	-0,1	-3,4	2,0	2,0	0,6	3,2	0,8
avr.-09	2,8	0,5	-0,1	-5,4	2,8	2,1	0,3	3,8	0,8
mai-09	2,2	-0,3	0,7	-5,2	3,2	2,1	-0,3	3,3	0,9
juin-09	0,8	-1,2	0,6	-2,7	2,3	0,6	-3,0	3,9	0,1
juil.-09	0,2	-1,2	0,7	-2,5	2,3	-2,4	-1,8	4,0	0,2
août-09	-0,8	-1,6	0,8	-3,7	2,3	-2,4	-2,0	2,6	-0,1
sept.-09	-0,1	-2,0	0,5	-3,0	2,1	-3,0	-2,6	2,7	-0,3
oct.-09	-0,5	-1,8	0,6	-3,1	2,5	-3,1	-2,3	2,4	-0,3
nov.-09	-0,1	-1,2	0,5	-3,0	3,0	-2,8	-2,3	2,6	-0,2
déc.-09	0,0	-1,0	-0,1	-2,2	2,3	-3,9	-3,5	2,5	-0,7
janv.-10	-1,0	-0,5	-0,6	0,0	2,2	-1,5	-1,3	2,2	-0,4
févr.-10	-1,0	-1,1	-0,1	3,1	1,0	0,5	-0,5	1,1	-0,4
mars-10	-0,1	-1,2	-0,5	3,3	0,7	-0,4	0,1	1,3	0,0
avr.-10	-0,3	-0,7	0,2	3,1	1,5	-0,1	0,9	0,9	-0,3
mai-10	-0,9	-0,5	0,3	4,1	1,4	-0,5	0,6	3,0	-0,5
juin-10	0,7	-0,6	0,3	3,6	1,8	-1,2	1,6	0,0	0,2
juil.-10	0,2	-0,5	0,3	3,7	1,3	0,1	0,0	0,0	0,2
août-10	0,6	-1,9	1,3	3,5	2,5	0,0	0,0	0,0	0,3
sept.-10	1,6	-1,6	1,6	3,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4
oct.-10	1,2	-1,8	3,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,9
nov.-10	1,4	-1,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,9
déc.-10	1,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,1
Moyenne									
2005	2,5	2,7	4,1	2,8	1,5	2,8	0,4	4,8	2,8
2006	3,9	2,5	2,4	2,2	3,7	0,7	1,6	2,0	2,2
2007	2,2	1,6	0,7	2,0	1,5	2,7	4,9	0,3	1,9
2008	6,4	6,7	4,3	5,7	8,0	7,3	4,2	6,2	5,0
2009	1,3	-0,8	0,5	-3,0	2,4	-0,6	-1,1	3,1	0,1
2010	0,3	-1,0	0,5	2,3	1,0	-0,3	0,1	0,7	0,4

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Avenue Abdoulaye Fadiga
BP 3108 - Dakar - Sénégal
www.bceao.int